

Informations semestrielles consolidées de l'exercice 2024/25

**Diminution modeste du chiffre d'affaires
Légère baisse du résultat d'exploitation et du résultat net, hors effets uniques**

Hal, le 10 décembre 2024

Lignes directrices du premier semestre 2024/25⁽¹⁾

À l'instar des périodes précédentes, le premier semestre de l'exercice 2024/25 a été marqué par un marché du détail belge compétitif dans un contexte macroéconomique riche en défis et incertain. L'inflation alimentaire a été faible au cours du premier semestre de l'exercice, alors qu'elle était exceptionnellement élevée au cours de la même période de l'exercice précédent. En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Group continue à jouer activement son rôle sociétal en veillant à ce que les clients bénéficient d'une offre à prix abordable et de qualité dans ses magasins et en ligne, et ce, de la manière la plus durable possible.

Le chiffre d'affaires a baissé de 0,5% pour s'établir à EUR 5,4 milliards. L'évolution du chiffre d'affaires se caractérise principalement par la baisse de l'inflation alimentaire, les conditions météorologiques défavorables au cours de la période écoulée et la diminution de la part de marché en Belgique (de Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Spar et Comarché). La consolidation intégrale des magasins Match et Smatch acquis (« Comarché ») et de Degrenne Distribution a eu un effet positif sur l'évolution du chiffre d'affaires. La différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des prix d'achat s'est encore réduite depuis le début de l'exercice, mais le groupe est parvenu à réaliser une marge de bénéfice brut de 29,8%. Dans ce cadre, Colruyt Meilleurs Prix poursuit sa stratégie des meilleurs prix de manière cohérente.

Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison de la consolidation intégrale de Comarché et de l'augmentation des avantages du personnel (influencée par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique). Cette hausse est compensée en partie par la baisse des coûts énergétiques et par l'attention permanente accordée aux processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité.

Lors de l'exercice précédent et de l'exercice en cours, le premier semestre a été marqué par un certain nombre d'effets uniques :

- Au premier semestre 2023/24, il y a eu un effet unique positif de EUR 708 millions lié à la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy (présenté en tant que quote-part dans le résultat des participations).
- Le résultat de la période des activités non poursuivies comprend des effets uniques au premier semestre des exercices 2024/25 et 2023/24, respectivement EUR 3 millions et EUR -1 million.

Par conséquent, abstraction faite des effets uniques précités, le résultat d'exploitation a légèrement diminué à EUR 245 millions (4,5% du chiffre d'affaires), le résultat net des activités poursuivies a légèrement baissé à EUR 191 millions (3,5% du chiffre d'affaires) et le résultat net total a modestement augmenté à EUR 191 millions (3,5% du chiffre d'affaires) au premier semestre 2024/25 par rapport au premier semestre 2023/24.

Les investissements de Colruyt Group s'élevaient à EUR 237 millions au premier semestre 2024/25 (4,4% du chiffre d'affaires) et concernaient principalement la construction de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, l'expansion de la capacité de production axée sur l'intégration verticale et de la capacité logistique en Belgique, l'automatisation, l'innovation, les programmes de transformation numérique et l'efficacité énergétique.

(1) Les lignes directrices ont été établies sur la base du compte de résultats consolidé présentant la SA DATS 24 (ci-après « DATS 24 »), la SA Dreamland (ci-après « Dreamland ») et la SA Dreambaby (ci-après « Dreambaby ») comme des activités non poursuivies.

I. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé⁽²⁾

(en millions EUR)	01/04/2024 - 30/09/2024	01/04/2023 - 30/09/2023	Évolution
Chiffre d'affaires	5.427	5.452	-0,5%
Bénéfice brut	1.620	1.607	+0,8%
% du chiffre d'affaires	29,8%	29,5%	
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	444	456	-2,6%
% du chiffre d'affaires	8,2%	8,4%	
Résultat d'exploitation (EBIT)	245	257	-4,8%
% du chiffre d'affaires	4,5%	4,7%	
Bénéfice avant impôts	253	967	-73,9%
Bénéfice avant impôts, hors effets uniques⁽³⁾	253	259	-2,3%
% du chiffre d'affaires	4,7%	4,7%	
Bénéfice de la période des activités poursuivies	191	909	-79,0%
Bénéfice de la période des activités poursuivies, hors effets uniques⁽³⁾	191	201	-5,1%
% du chiffre d'affaires	3,5%	3,7%	
Résultat de la période des activités non poursuivies	3	-13	-120,5%
Bénéfice de la période	194	897	-78,4%
Bénéfice de la période, hors effets uniques⁽³⁾	191	189	+0,9%
% du chiffre d'affaires	3,5%	3,5%	
Bénéfice par action (en EUR)⁽⁴⁾	1,56	7,07	-78,0%
Des activités poursuivies	1,54	7,17	-78,6%
Des activités non poursuivies	0,02	-0,10	-120,8%
Bénéfice par action, hors effets uniques (en EUR)⁽³⁾⁽⁴⁾	1,53	1,49	+2,7%
Des activités poursuivies	1,54	1,59	-3,4%
Des activités non poursuivies	0,00	-0,09	-99,0%

(2) Dans le compte de résultats consolidé, DATS 24, Dreamland et Dreambaby sont présentées comme des activités non poursuivies.

(3) Afin de pouvoir mieux comparer les chiffres entre les deux périodes, certaines lignes sont présentées hors effets uniques. Pour un aperçu des effets uniques au premier semestre 2024/25 et au premier semestre 2023/24, veuillez vous référer aux « lignes directrices » ci-avant.

(4) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation était de 124.596.559 au premier semestre de l'exercice 2024/25, contre 126.833.315 au premier semestre de l'exercice 2023/24.

Le **chiffre d'affaires** de Colruyt Group a diminué de 0,5% pour s'établir à EUR 5,4 milliards au cours du premier semestre de l'exercice 2024/25. L'évolution du chiffre d'affaires a été principalement marquée par la baisse de l'inflation alimentaire, les conditions météorologiques défavorables au cours de la période écoulée et la baisse de la part de marché en Belgique (de Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Spar et Comarché). La consolidation intégrale des magasins Match et Smatch acquis (« Comarché ») et de Degrenne Distribution a eu un effet positif sur l'évolution du chiffre d'affaires. La prolongation de l'exercice de Newpharma au cours de l'exercice précédent et le changement d'exercice de The Fashion Society au cours de l'exercice actuel ont également eu un impact négatif. De ce fait, Newpharma et The Fashion Society sont intégralement consolidées pendant respectivement six et quatre mois au premier semestre 2024/25, contre neuf et six mois respectivement au premier semestre 2023/24. Hors Comarché et Degrenne Distribution et hors Newpharma et The Fashion Society, le chiffre d'affaires a diminué de 2,0%.

La part de marché en Belgique de Colruyt Group (Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Spar et Comarché) s'élevait à 31,2% au premier semestre 2024/25 (31,6%⁽⁵⁾ au premier semestre 2023/24).

La différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des prix d'achat s'est encore réduite depuis le début de l'exercice, mais le groupe est parvenu à réaliser une **marge de bénéfice brut** de 29,8%. Le marché du détail belge reste très concurrentiel. En tant que distributeur et leader du marché, Colruyt Group continue à jouer son rôle sociétal, les clients pouvant compter sur le groupe dans le cadre du suivi de leur budget ménager.

Les coûts opérationnels nets ont augmenté de EUR 25 millions et représentaient 21,7% du chiffre d'affaires. Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison de la consolidation intégrale de Comarché et de l'augmentation des avantages du personnel (influencée par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique). Cette hausse est compensée en partie par la baisse des coûts énergétiques et par l'attention permanente accordée à la simplification ou à l'automatisation des processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité.

Colruyt Group accorde une attention maximale à la gestion des coûts et à l'amélioration de la productivité. Par ailleurs, le groupe reste concentré sur le long terme et poursuit de manière ciblée ses investissements dans ses collaborateurs, la durabilité, l'efficacité, la transformation numérique, l'innovation, et, bien sûr, les produits de marque maison à prix abordable et de qualité.

Le **cash-flow d'exploitation (EBITDA)** s'élevait à EUR 444 millions, soit 8,2% du chiffre d'affaires (8,4% au premier semestre 2023/24).

Les amortissements et pertes de valeur sont restés stables à EUR 199 millions. Les amortissements ont augmenté de EUR 10 millions, principalement en raison de la consolidation intégrale des magasins Match et Smatch acquis et de Degrenne Distribution ainsi que des investissements continus dans les magasins, les centres de distribution et de production ainsi que les programmes de transformation.

Les pertes de valeur ont diminué de EUR 9 millions : il n'y a pas eu de perte de valeur significative au cours du premier semestre 2024/25.

Le **résultat d'exploitation (EBIT)** a diminué de 4,8% pour s'établir à EUR 245 millions, soit 4,5% du chiffre d'affaires, au premier semestre 2024/25 (4,7% au premier semestre 2023/24).

Le résultat financier net a augmenté de EUR 13 millions pour atteindre EUR 1 million. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des produits financiers, due notamment au rendement réalisé sur la trésorerie en forte hausse.

(5) Nielsen ayant modifié sa méthode de calcul de la part de marché en 2023/24, la part de marché de l'exercice précédent a également été revue en fonction de cette méthode modifiée.

La quote-part dans le résultat des participations s'élevait à EUR 7 millions. Elle comprend principalement le résultat de Virya Energy (comptabilisé depuis cet exercice selon la méthode de mise en équivalence à 30% au lieu d'environ 60%). Au premier semestre 2023/24, le résultat des participations s'élevait à EUR 722 millions. Il comprenait principalement des effets uniques positifs d'un montant de EUR 708 millions dans le cadre de la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy.

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice de la période des activités poursuivies avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations, s'élevait à 25,0%.

Le **bénéfice de la période des activités poursuivies** s'élevait à EUR 191 millions (3,5% du chiffre d'affaires). Abstraction faite des effets uniques au cours du premier semestre de l'exercice précédent, cela représente une baisse de 5,1%.

Au premier semestre 2024/25, le **résultat de la période des activités non poursuivies** comprenait un effet positif unique de EUR 3 millions.

Au premier semestre 2023/24, le résultat de la période des activités non poursuivies s'élevait à EUR -13 millions. Il se composait du résultat de DATS 24 (pour une période de deux mois), du résultat de Dreamland (pour une période de six mois), du résultat de Dreambaby (pour une période de six mois) et d'un certain nombre d'effets uniques à concurrence de EUR -1 million.

Les évolutions précitées ont donné lieu à un **bénéfice** de EUR 194 millions pour la période. Hors effets uniques, le bénéfice de la période s'élevait à EUR 191 millions, soit 3,5% du chiffre d'affaires (contre EUR 189 millions ou 3,5% du chiffre d'affaires au premier semestre 2023/24).

B. Informations sectorielles

Ces dernières années, Colruyt Group a adapté sa structure juridique afin de mieux correspondre aux quatre domaines clés de sa stratégie à long terme : « Alimentation », « Santé et Bien-être », « Non-Food » et « Énergie ». La société mère, la SA Colruyt Group, est au service de l'ensemble de ces domaines de spécialisation, les met en lien en vue de créer et d'exploiter des synergies, assure une gestion optimale et efficace et aide à réaliser les objectifs à long terme du groupe.

Dans ce cadre, avant la fin de l'exercice 2024/25, la structure juridique de Colruyt Group fera l'objet d'un nouvel ajustement par lequel la SA Colruyt Group apportera sa participation dans la société Colruyt Food Retail SA et les filiales y afférentes à la SA Ahara. En raison de cette réorganisation juridique interne, les comptes annuels statutaires de la SA Colruyt Group pour l'exercice 2024/25 devraient comprendre un produit unique d'environ EUR 2 milliards sans impact sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Sur la base de l'examen de la structure juridique au cours des dernières années, les secteurs opérationnels ont été revus :

- Le secteur « Alimentation » comprend différentes enseignes alimentaires et vend directement aux (grands) consommateurs par le biais de ses propres magasins et en ligne (commerce de détail). Par ailleurs, il livre à des entrepreneurs indépendants, des clients professionnels, des grossistes et d'autres entreprises (activités de commerce de gros, de foodservice et de production alimentaire).
- Le secteur « Santé & Bien-être et Non-Food » se compose des domaines « Santé et Bien-être » et « Non-Food » et comprend les activités de Newpharma, Jims, The Fashion Society et Bike Republic.
- Le dernier secteur « Activités de groupe, Real Estate et Énergie » se compose du domaine « Énergie », mais aussi des services de soutien (tels que l'IT, les services techniques, les services numériques, etc.), des services corporate et des services immobiliers. Ces services soutiennent principalement les autres domaines de spécialisation.

Les informations sectorielles ci-après sont donc adaptées sur la base de la révision précitée des secteurs opérationnels. Par conséquent, les chiffres comparatifs concernés ont également été revus.

1. Alimentation

Le chiffre d'affaires du secteur « Alimentation » a augmenté de 0,7% pour atteindre EUR 5.186 millions. Hors Comarché et Degrenne Distribution, le chiffre d'affaires de ces activités a diminué de 1,8%.

Les activités « Alimentation » représentaient 95,6% du chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 2024/25.

Dans un environnement de marché compétitif marqué par une faible inflation alimentaire, le **chiffre d'affaires du commerce de détail** a diminué de 1,4%. Abstraction faite de Comarché, le chiffre d'affaires du commerce de détail a enregistré une baisse de 3,2%. Cette diminution découle principalement des mauvaises conditions météorologiques et de la pression sur la part de marché en Belgique. Le marché du détail belge reste très concurrentiel et est également marqué par un nombre croissant d'indépendants qui ouvrent leurs portes le dimanche.

Le chiffre d'affaires de Colruyt Meilleurs Prix en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, y compris celui de Comarché, a diminué de 1,9% pour les raisons précitées. Colruyt Meilleurs Prix continue à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix et honore au quotidien son engagement à l'égard de ses clients.

Au cours du premier semestre 2024/25, douze magasins Colruyt ont été rénovés ou transformés et trois nouveaux magasins Colruyt ont ouvert leurs portes, dont le premier Colruyt Professionals en Wallonie. Par ailleurs, un ancien magasin Match a rouvert ses portes en tant que magasin Colruyt.

Dans le rapport d'été GfK 2024, Colruyt Meilleurs Prix occupait à nouveau la première place.

Colruyt Group a obtenu l'approbation de l'ABC pour l'acquisition de 54 magasins Match et Smatch en Belgique. En mars et en avril 2024, 37 et deux d'entre eux ont respectivement ouvert leurs portes sous l'enseigne « Comarché » (ou « Comarkt » en Belgique néerlandophone), une formule de Colruyt Group utilisée temporairement avant que les magasins soient transformés en leur concept définitif.

Okay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires global de 1,0% au cours du premier semestre 2024/25.

En tant que discounter de proximité, Okay continue à mettre l'accent sur les courses rapides, faciles et bon marché.

Le parc de magasins Okay, Okay City et Okay Direct est resté stable à 169 magasins et neuf magasins ont été rénovés au cours du premier semestre 2024/25. Okay Compact a récemment été rebaptisé Okay City, entièrement sur mesure pour le client citadin : accès facile, assortiment bien sélectionné, budget abordable et ouverture 7 jours sur 7. C'est entre autres grâce à cette formule que le groupe entend accroître sa part de marché dans les villes.

Dans le rapport d'été GfK 2024, Okay a terminé à la troisième place.

Bio-Planet continue à jouer un rôle d'avant-garde en termes de durabilité, en proposant un large éventail de produits biologiques, écologiques et locaux, et d'alimentation saine. Le marché bio se redresse petit à petit après s'être fortement contracté à la suite de la crise énergétique et de la forte inflation. Cela a donné lieu à une hausse modeste de son chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2024/25. Deux nouveaux magasins ont également ouvert leurs portes (anciens magasins Match et Smatch) : à la fin du mois de septembre, l'enseigne comptait 37 magasins en Belgique et un magasin au Grand-Duché de Luxembourg. Bio-Planet prend plusieurs mesures pour poursuivre l'amélioration de la croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

Cru compte quatre marchés. La passion des produits savoureux et artisanaux et l'expérience client, combinées au savoir-faire, occupent toujours une place de choix dans les marchés Cru, qui continuent par ailleurs à œuvrer, eux aussi, à leur efficacité opérationnelle.

Le chiffre d'affaires de Colruyt en France (comprenant les activités liées aux carburants de DATS 24 en France) a diminué de 0,5%. Hors carburants, le chiffre d'affaires de Colruyt en France a enregistré une baisse de 0,7%. Le marché français du commerce de détail a également connu une faible inflation alimentaire et des volumes sous pression. Un nouveau magasin a ouvert ses portes en France au cours du premier semestre 2024/25. Colruyt Prix Qualité est un supermarché de proximité bien agencé où les clients trouvent tout ce dont ils ont besoin dans le cadre de leurs courses quotidiennes et hebdomadaires.

Colruyt Group se concentre davantage sur la rentabilité des activités de commerce de détail en France tout en continuant d'investir de manière ciblée dans l'ouverture de nouveaux magasins et la rénovation des magasins existants.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** a augmenté de 12,8%. Hors Degrenne Distribution, intégralement consolidée pendant six mois au premier semestre 2024/25, contre trois mois au premier semestre 2023/24, le chiffre d'affaires a progressé de 4,3%. En Belgique, une partie de la hausse peut s'expliquer par un certain nombre de magasins Match et Smatch acquis et exploités par des indépendants.

Colruyt Group continue à miser sur une collaboration étroite à long terme avec les entrepreneurs indépendants et entend poursuivre le développement de son réseau performant d'indépendants en Belgique et en France durant les années à venir.

Fin octobre, Colruyt Group a annoncé l'acquisition de Delitraiteur, qui fait partie du groupe Louis Delhaize. Delitraiteur compte 40 magasins en Belgique et un au Grand-Duché de Luxembourg, qui, à l'exception de trois d'entre eux, sont exploités par des entrepreneurs indépendants. Grâce à cette acquisition, Colruyt Group entend poursuivre sa croissance et mettre davantage l'accent sur une offre axée sur la commodité pour les clients. Cette transaction est soumise à l'approbation de l'Autorité belge de la concurrence (ABC).

Le chiffre d'affaires des activités de **foodservice** de Colruyt Group a connu une hausse de 19,4% au cours du premier semestre de l'exercice 2024/25. Le chiffre d'affaires est principalement réalisé par Solucious, qui livre des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels, tels que les hôpitaux, les PME et l'Horeca, dans toute la Belgique. Solucious se démarque grâce à sa facilité d'utilisation, son vaste assortiment, ses livraisons rapides et fiables et une tarification cohérente et équitable. En janvier 2024, Solucious a acquis Valfrais : un acteur régional majeur du foodservice, spécialisé dans l'ultra-frais.

Solucious a acquis Délidis à la fin du mois de septembre 2024. Délidis opère dans une grande partie de la Flandre et est connu en tant que fournisseur de premier plan de produits (ultra)frais pour ses clients professionnels de l'Horeca. L'acquisition de Délidis s'inscrit dans le cadre de l'ambition de Solucious de poursuivre sa croissance dans le secteur de l'Horeca. Elle s'inscrit également dans le cadre de la stratégie à long terme de Colruyt Group, qui voit un grand potentiel de croissance sur le marché B2B.

La **production alimentaire** comprend principalement les départements de production à l'échelle industrielle de Colruyt Group, regroupés sous Fine Food. Il s'agit de la transformation de la viande, de la préparation de salades à tartiner, de la découpe et de l'emballage du fromage, de la mise en bouteille du vin, de la torréfaction du café et de la cuisson du pain. Fine Food réalise son chiffre d'affaires principalement au sein du groupe, auquel cas les produits sont mis en vente sous une marque maison dans les magasins de Colruyt Group. Un chiffre d'affaires est également réalisé en externe dans une moindre mesure, plus spécifiquement par Fine Food Bread (la boulangerie industrielle Roelandt Group). Le chiffre d'affaires externe de la production alimentaire a augmenté de 1,8% pour atteindre EUR 14 millions.

Le groupe continue à se développer et à investir dans sa propre production et dans l'intégration verticale. Il peut ainsi continuer à mettre l'accent sur la poursuite de la durabilisation des produits de marque maison.

2. Santé & Bien-être et Non-Food

Ces activités représentaient 4,2% du chiffre d'affaires du groupe au premier semestre 2024/25. Sur base comparable, le chiffre d'affaires du secteur Santé & Bien-être et Non-Food a augmenté d'environ 5%. Dans les chiffres publiés, le chiffre d'affaires de ce secteur a diminué de 20,2%. Cette baisse s'explique par les changements précités apportés à l'exercice de Newpharma et de The Fashion Society.

Sur base comparable, le chiffre d'affaires de **Santé & Bien-être** a augmenté d'environ 20%. À la suite de la prolongation de l'exercice de Newpharma en 2023/24, le chiffre d'affaires présente une baisse de 15,5% au premier semestre 2024/25.

Le chiffre d'affaires de Jims a augmenté de 14,9% grâce à l'expansion et à la croissance organique. Jims compte 38 centres de fitness, dont 33 en Belgique et cinq au Grand-Duché de Luxembourg.

Sur une base comparable, le chiffre d'affaires de Newpharma a augmenté d'environ 20%. À la suite du changement précité apporté au niveau de l'exercice en 2023/24, Newpharma affiche une baisse de 19,4% de son chiffre d'affaires au premier semestre 2024/25.

« Santé & Bien-être » constituent un pilier essentiel de la stratégie à long terme du groupe. Colruyt Group propose une offre large et accessible pour aider les clients, les entreprises et leurs collaborateurs à mettre encore plus l'accent sur la santé, et adopte une approche préventive ayant un impact à long terme. Nous œuvrons à une santé accessible à tous en aidant activement nos clients et nos collaborateurs à prendre leur santé en main. Les centres de fitness Jims et la pharmacie en ligne belge Newpharma en sont des exemples. Depuis juin 2023, le groupe détient une participation dans la plateforme de santé numérique Yoboo, qui comprend également deux pharmacies physiques et un centre médical liés à Yoboo.

Le chiffre d'affaires **Non-Food** comprend principalement le chiffre d'affaires de The Fashion Society et de Bike Republic. Sur base comparable, le chiffre d'affaires Non-Food a légèrement diminué. Compte tenu du changement au niveau de l'exercice de The Fashion Society, le chiffre d'affaires Non-Food a connu une baisse de 24,3%.

L'évolution du chiffre d'affaires de The Fashion Society, le holding qui regroupe les chaînes de vêtements Zeb, PointCarré et The Fashion Store, était stable, voire légèrement en hausse, sur base comparable. Il y a 130 magasins au total. Parallèlement au magasin existant à Briey, trois nouveaux magasins ont ouvert leurs portes en France à l'automne.

Le chiffre d'affaires de Bike Republic a diminué de 8,9%. Dans un marché sous forte pression, Bike Republic demeure un acteur de premier plan. Bike Republic compte 29 magasins.

3. Activités de groupe, Real Estate et Énergie

Le chiffre d'affaires externe des autres activités s'est élevé à EUR 12 millions et a principalement porté sur le chiffre d'affaires externe des **solutions d'impression et de gestion documentaire**.

Colruyt Group est coactionnaire de **Virya Energy**, qui est active dans le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de sources d'énergie durable. L'ambition de Virya Energy est de continuer à investir dans d'autres technologies telles que l'énergie solaire et l'hydrogène, en plus de l'énergie éolienne terrestre, et de s'étendre à de nouvelles zones géographiques.

Dans le cadre de la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy en juillet 2023, la quote-part dans le résultat de Virya Energy comprenait des effets uniques positifs d'un montant de EUR 708 millions au cours du premier semestre 2023/24.

Depuis la fin mars 2024, Colruyt Group a cédé une partie de sa participation dans Virya Energy à Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt. La participation de Colruyt Group dans Virya Energy est passée de ce fait de 59,94% (au 30 septembre 2023) à 30% (au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2024), et la participation de Korys dans Virya Energy à 70%.

Colruyt Group investit et innove de manière ciblée dans son **commerce en ligne et ses applications numériques**.

Les ventes en ligne du groupe représentaient presque 8% du chiffre d'affaires du commerce de détail⁽⁶⁾ au premier semestre 2024/25. Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par Collect&Go, le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique, et par Newpharma.

Parallèlement à son vaste réseau d'enlèvement (plus de 340 points d'enlèvement en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et en France), Collect&Go propose un service de livraison à domicile, tant par ses propres collaborateurs à Bruxelles et Anvers et dans leurs environs que par des particuliers qui livrent en périphérie des centres-villes belges. Ainsi, le service touche déjà plus de la moitié des ménages en Belgique. Le nombre de régions permettant une livraison à domicile sera encore étendu.

L'app Xtra de Colruyt Group regroupe de plus en plus d'applications et de services en vue d'apporter encore plus de facilité aux clients. La stratégie de l'app unique encourage l'interaction entre les différentes formules au sein du groupe. Tant l'utilisation de l'app que l'utilisation du nombre de fonctionnalités dans l'app continuent de croître.

L'innovation et la **durabilité** demeurent le fil conducteur à travers l'ensemble des activités de Colruyt Group.

Smart Innovation, le pôle d'**innovation** de Colruyt Group, se concentre sur l'intégration de la robotique dans les centres de distribution et des technologies dans les magasins. Les nouvelles innovations sont d'abord testées à petite échelle dans la pratique avant d'être déployées au sein du groupe.

Colruyt Group est une référence en matière d'entrepreneuriat **durable** et une source d'inspiration sur le plan de la consommation réfléchie. Le groupe y œuvre pas à pas par le biais d'un grand nombre de partenariats et d'initiatives.

Colruyt Group met l'accent depuis toujours sur une offre maximale de produits belges. Dans ce cadre, le groupe collabore avec 6 000 exploitations agricoles belges et a conclu des collaborations directes avec 600 entreprises agricoles, petites et grandes. Le groupe dispose également de sa propre ferme marine : des moules belges y ont été récoltées pour la deuxième année consécutive. Les moules ont été vendues exclusivement dans les marchés Cru et un certain nombre d'établissements Horeca en ont également achetées par l'intermédiaire de Solucious. Lorsque les produits ne proviennent pas de Belgique, Colruyt Group s'efforce également de promouvoir la durabilité pas à pas. Ainsi, l'assortiment de tablettes de chocolat Boni a été récemment rendu plus durable afin de pouvoir contribuer, avec les partenaires, à un revenu décent pour les cacaoculteurs en Côte d'Ivoire, entre autres.

Depuis la fin du mois de juin, les commandes Collect&Go sont également livrées à domicile au moyen de camionnettes électriques. Tous les véhicules au CNG de la flotte seront progressivement remplacés par des camionnettes électriques.

Durant les années à venir, le groupe continuera à investir dans la durabilisation du patrimoine immobilier, notamment en matière de circularité, d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

(6) Le chiffre d'affaires du commerce de détail comprend le chiffre d'affaires du secteur « Alimentation », abstraction faite du chiffre d'affaires du Commerce de gros, du Foodservice et de la Production alimentaire, ainsi que le chiffre d'affaires du secteur « Santé & Bien-être et Non-Food ».

C. État consolidé de la situation financière⁽⁷⁾

La valeur comptable nette du **goodwill, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles** a augmenté de EUR 110 millions pour atteindre EUR 3.872 millions. Cette hausse est principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 237 millions), des regroupements d'entreprises (EUR 57 millions, entre autres à la suite de l'acquisition de Délidis et d'une révision pour les magasins Match et Smatch acquis) et des amortissements (EUR 199 millions). Colruyt Group poursuit de manière ciblée ses investissements dans ses canaux de distribution, sa logistique et ses départements de production, dans des énergies renouvelables, dans l'automatisation, dans l'innovation et dans des programmes de transformation numériques.

Les participations reprises selon la méthode de mise en équivalence ont augmenté de EUR 11 millions pour atteindre EUR 272 millions. Cette hausse s'explique principalement par le résultat de Virya Energy et la participation récente dans BON, le bar gourmet qui propose des repas de qualité et maison.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie** s'élevaient à EUR 706 millions au 30 septembre 2024. Par ailleurs, des excédents de trésorerie ont été placés dans des fonds à vue pour un montant total d'environ EUR 240 millions, présentés en tant qu'actifs financiers dans l'état consolidé de la situation financière.

La **dette financière nette** (IFRS 16 et fonds à vue compris) s'élevait à EUR 49 millions au 30 septembre 2024 (EUR 93 millions au 31 mars 2024). Hors IFRS 16, il y a une position de trésorerie nette de EUR 302 millions.

Les **capitaux propres** de Colruyt Group se chiffraient à EUR 3.141 millions au 30 septembre 2024 et représentaient 47,7% du total du bilan.

D. Actions propres

Au premier semestre 2024/25, 1.234.093 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 53,7 millions.

À l'issue de la période (jusqu'au 6 décembre 2024 inclus), 852.434 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 36,2 millions.

Au 6 décembre 2024, Colruyt Group détenait 4.289.895 **actions propres**, soit 3,37% du nombre total des actions émises.

Le Conseil d'administration a décidé de détruire 3.000.000 d'actions propres. Elles seront détruites durant la seconde moitié du mois de décembre.

II. Événements postérieurs à la date de clôture

A. Delitraiteur

Le 23 octobre 2024, Colruyt Group est parvenu à un accord concernant l'acquisition de 100 % des actions de la SA Delitraiteur (« Delitraiteur »), qui fait partie du groupe Louis Delhaize. En tant que distributeur belge, Colruyt Group pourra ainsi poursuivre sa croissance et le développement d'une offre axée sur la commodité pour les clients. Cette acquisition s'inscrit donc dans les objectifs stratégiques du groupe. Cette transaction est soumise à l'approbation de l'Autorité belge de la concurrence (ABC).

(7) Dans l'état consolidé de la situation financière, la SA Dreambaby était présentée au 31 mars 2024 en tant qu'« Actifs des activités non poursuivies » et « Passifs des activités non poursuivies ». Au 30 septembre 2024, il n'y a pas d'actifs ou de passifs d'activités non poursuivies.

Sa finalisation, et donc l'intégration dans les chiffres consolidés de Colruyt Group, est attendue au premier trimestre 2025. Le groupe ne prévoit pas d'effet significatif sur le résultat d'exploitation et le résultat net.

B. NRG

Colruyt Group a conclu un accord en vue de l'acquisition de 40 clubs de fitness belges de NRG. NRG sera intégralement consolidée dans les chiffres consolidés de Colruyt Group. Aucun impact significatif n'est attendu sur le résultat d'exploitation et le résultat net.

C. Autres

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

III. Prévisions

Sur la base des résultats semestriels et des attentes pour le second semestre, Colruyt Group réitère ses prévisions communiquées précédemment pour l'exercice 2024/25.

Hors effets uniques et hors DATS 24, Dreamland et Dreambaby, le résultat d'exploitation s'élevait à EUR 470 millions et le résultat net à EUR 368 millions au cours de l'exercice 2023/24. Colruyt Group aspire à égaler (de légère baisse à stables) ces résultats au cours de l'exercice 2024/25.

Aucun effet unique significatif n'est attendu durant l'exercice 2024/25.

Le groupe continuera à mettre l'accent sur la croissance de l'ensemble de ses activités (entre autres par l'intégration d'acquisitions antérieures, par l'expansion et par des opportunités ciblées), sur l'efficacité de ses processus et sur la maîtrise de ses coûts opérationnels. Par ailleurs, le groupe restera concentré sur le long terme et poursuivra de manière ciblée ses investissements dans la durabilité et l'efficacité, la transformation numérique et l'innovation, le personnel et les produits de marques propres de qualité.

En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Meilleurs Prix continuera à jouer son rôle sociétal et à appliquer de manière cohérente sa promesse des meilleurs prix. L'accent mis en permanence sur l'efficacité et la maîtrise des coûts opérationnels permettra à Colruyt Meilleurs Prix de continuer à tenir sa promesse envers ses clients.

Le groupe souligne que l'incertitude découlant du contexte macroéconomique et de la compétitivité sur le marché du détail belge peut influencer les prévisions pour l'exercice 2024/25.

IV. Calendrier financier

- | | |
|---|----------------------------|
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 11/12/2024 (14h00) |
| • Publication des résultats de l'exercice 2024/25 | 17/06/2025 |
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 18/06/2025 (14h00) |
| • Publication du rapport annuel 2024/25 | Au plus tard le 31/07/2025 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 24/09/2025 (16h00) |

V. Personnes de contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Mélanie Squilbin (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (extension : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec plus de 700 magasins en gestion propre et plus de 1.000 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Comarché, Bio-Planet, Cru, Bike Republic, Zeb, PointCarré, The Fashion Store et des magasins affiliés Spar et PointCarré. En France, le groupe compte des magasins Colruyt et des stations de carburant DATS 24, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa, Épi Service, VivÉco et PointCarré. Jims exploite des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Newpharma est la pharmacie en ligne belge de Colruyt Group. Solucious et Culinoa livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca...). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta Hybrid). Colruyt Group détient également des participations, entre autres dans Virya Energy (dont fait partie DATS 24 depuis juin 2023), Dreamland et Smartmat (connue pour la marque Foodbag). Le groupe emploie plus de 33 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,8 milliards en 2023/24. La SA Colruyt Group est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un effet sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES ABRÉGÉS

Compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé

(en millions EUR)	Note	01.04.2024 - 30.09.2024	01.04.2023 - 30.09.2023 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	4.	5.427,2	5.452,0
Coût des marchandises vendues		(3.807,3)	(3.845,0)
Marge brute		1.619,9	1.607,0
Autres produits d'exploitation		78,4	94,7
Services et biens divers		(369,2)	(385,0)
Avantages du personnel		(867,0)	(838,5)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants		(199,2)	(198,8)
Autres charges d'exploitation		(18,0)	(22,4)
Résultat d'exploitation (EBIT)		244,8	257,0
Produits financiers		18,2	5,3
Charges financières		(17,1)	(17,4)
Résultat financier net		1,1	(12,1)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ⁽¹⁾		6,8	721,8
Bénéfice avant impôts		252,7	966,7
Impôts sur le résultat		(61,5)	(57,2)
Bénéfice de la période des activités poursuivies		191,2	909,5
Résultat de la période des activités non poursuivies ⁽²⁾	7.	2,6	(12,6)
Bénéfice de la période		193,8	896,9
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,1)	(0,1)
Actionnaires de la société mère		193,9	897,0
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités poursuivies		1,54	7,17
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités non poursuivies		0,02	(0,10)
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR)		1,56	7,07

⁽¹⁾ Concerne principalement la vente de Parkwind par la SA Virya Energy au cours de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 7. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

État consolidé intermédiaire abrégé du résultat global

(en millions EUR)	01.04.2024	01.04.2023
	-	-
	30.09.2024	30.09.2023
Bénéfice de la période	193,8	896,9
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	0,6	4,1
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts	(0,8)	(1,0)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(0,2)	3,1
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	(0,5)	0,2
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	(1,2)	(0,4)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(1,7)	(0,2)
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	-	(0,2)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	-	(0,2)
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises d'opérations étrangères, après impôts	(0,1)	0,2
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts ⁽¹⁾	0,2	(63,3)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	0,2	(63,1)
Autres éléments du résultat global de la période	(1,7)	(60,4)
Résultat global de la période	192,1	836,5
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	-
Actionnaires de la société mère	192,2	836,5

⁽¹⁾ Concerne principalement les contrats de swap de taux d'intérêt au sein de la SA Virya Energy au cours de l'exercice précédent. La baisse est due à la disparition des contrats de swap de taux d'intérêt de Parkwind au sein de la SA Virya Energy.

État consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière

(en millions EUR)	Note	30.09.2024	31.03.2024
Goodwill		432,8	415,3
Immobilisations incorporelles		399,5	396,2
Immobilisations corporelles		3.040,1	2.951,2
Participations prises selon la méthode de mise en équivalence		271,5	260,1
Actifs financiers	9.	25,4	26,8
Actifs d'impôt différé		22,6	16,3
Autres créances	9.	46,3	48,2
Total des actifs non courants		4.238,2	4.114,1
Stocks		743,5	757,8
Créances commerciales	9.	524,7	566,6
Actifs d'impôt exigible		12,6	15,4
Autres créances	9.	95,1	104,0
Actifs financiers	9.	271,8	226,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.	705,7	774,6
Actifs des activités non poursuivies	7.	-	12,5
Total des actifs courants		2.353,4	2.457,1
TOTAL DES ACTIFS		6.591,6	6.571,2
Capital		379,0	379,0
Réserves et résultats reportés		2.762,5	2.794,5
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		3.141,5	3.173,6
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,2)	(0,1)
Total des capitaux propres		3.141,2	3.173,4
Provisions		9,9	19,7
Passifs relatifs aux avantages du personnel		92,2	92,7
Passifs d'impôt différé		89,8	92,6
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	9.	796,6	812,6
Total des passifs non courants		988,4	1.017,6
Provisions		0,2	0,4
Passifs productifs d'intérêts	9.	205,2	211,9
Dettes commerciales	9.	1.282,6	1.406,1
Passifs d'impôt exigible		49,4	33,7
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs ⁽¹⁾		924,6	719,0
Passifs liés aux actifs des activités non poursuivies	7.	-	8,9
Total des passifs courants		2.461,9	2.380,1
Total des passifs		3.450,4	3.397,7
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6.591,6	6.571,2

⁽¹⁾ La hausse concerne principalement le dividende à payer de l'exercice 2023/24. Il est payé en octobre 2024.

État consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres

		Attribuables aux actionnaires de la société mère										Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Note	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total		
						Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2024		127.348.890	379,0	2.203.368	(83,1)	(16,5)	(2,9)	5,1	3,5	2.888,4	3.173,6	(0,1)	3.173,4
Résultat global de la période		-	-	-	-	0,6	(0,6)	(0,9)	(0,8)	193,9	192,2	(0,1)	192,1
Bénéfice de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	193,9	193,9	(0,1)	193,8
Autres éléments du résultat global de la période		-	-	-	-	0,6	(0,6)	(0,9)	(0,8)	-	(1,7)	-	(1,7)
Transactions avec les actionnaires		-	-	1.234.093	(53,7)	0,7	-	-	-	(171,3)	(224,3)	-	(224,3)
Augmentation de capital	6.	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	1,0	-	1,0
Rachat d'actions propres		-	-	1.234.093	(53,7)	-	-	-	-	0,2	(53,5)	-	(53,5)
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	(171,4)	(171,4)	-	(171,4)
Autres		-	-	-	-	0,7	-	-	-	(1,1)	(0,4)	-	(0,4)
Au 30 septembre 2024		127.348.890	379,0	3.437.461	(136,8)	(15,2)	(3,5)	4,1	2,7	2.911,0	3.141,5	(0,2)	3.141,2

État consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres

	Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2023	134.077.688	370,2	6.687.980	(238,6)	(7,8)	(2,7)	78,1	4,5	2.306,6	2.510,3	0,1	2.510,4
Résultat global de la période	-	-	-	-	3,9	0,4	(63,7)	(1,0)	897,0	836,6	(0,1)	836,5
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	897,0	897,0	(0,1)	896,9
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	-	3,9	0,4	(63,7)	(1,0)	-	(60,4)	-	(60,4)
Transactions avec les actionnaires	-	-	1.214.861	(40,6)	0,2	-	(5,4)	0,2	(92,3)	(137,9)	-	(137,9)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	1,0	-	1,0
Rachat d'actions propres	-	-	1.214.861	(40,6)	-	-	-	-	(0,1)	(40,7)	-	(40,7)
Changement de taux de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	-	(0,4)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(100,9)	(100,9)	-	(100,9)
Autres	-	-	-	-	0,2	-	(5,4)	0,2	8,1	3,1	-	3,1
Au 30 septembre 2023	134.077.688	370,2	7.902.841	(279,2)	(3,7)	(2,3)	9,0	3,7	3.111,3	3.209,0	-	3.209,0

État consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie

Les montants indiqués ci-après englobent à la fois les activités poursuivies et les activités non poursuivies.

(en millions EUR)	01.04.2024 -	01.04.2023 -
	30.09.2024	30.09.2023
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts⁽¹⁾	252,7	948,1
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	199,2	207,1
Produits financiers et charges financières	(1,1)	12,4
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(6,8)	(721,8)
Moins-values/(plus-values) sur la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(3,3)	(3,5)
Décote sur l'augmentation de capital réservée au personnel	1,0	1,0
Autres ⁽²⁾	(1,0)	(7,1)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions	440,7	436,2
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	62,4	31,7
Diminution/(augmentation) des stocks	10,8	18,9
(Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs	(96,7)	(2,4)
(Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel	(12,0)	26,6
Dividendes perçus	1,0	584,4
Impôts payés sur le résultat	(51,4)	(39,4)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	354,7	1.056,1
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(237,1)	(205,8)
Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) ⁽³⁾	(21,9)	(73,0)
Désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés) ⁽³⁾	5,9	64,1
Augmentation de la participation dans le capital des entreprises associées et coentreprises	(1,5)	(1,3)
Remboursements de capital des entreprises associées et coentreprises	-	0,2
(Acquisitions)/cessions d'actifs financiers ⁽⁴⁾	(40,4)	(4,1)
(Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis	(1,8)	(1,6)
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6,2	24,4
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(290,6)	(197,1)
Activités de financement		
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	(0,1)
Rachat d'actions propres	(54,0)	(40,8)
Nouveaux emprunts	23,8	64,2
Remboursement d'emprunts	(77,0)	(345,7)
Intérêts payés	(3,6)	(5,7)
Intérêts perçus	11,7	3,3
Remboursement des dettes de contrats de location	(35,1)	(35,0)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(134,3)	(359,8)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(70,2)	499,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} avril	775,5	352,7
Effet des variations des taux de change	(0,1)	-
Effet des modifications du périmètre de consolidation	-	(1,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 septembre	705,2	849,9

⁽¹⁾ Le bénéfice avant impôts inclut les activités non poursuivies. Il s'agit de la somme du résultat de l'exercice pour les activités poursuivies (EUR 252,7 millions pour 2024/25 et EUR 966,7 millions pour 2023/24) et du résultat de l'exercice pour les activités non poursuivies (EUR -0,1 million pour 2024/25 et EUR -18,6 millions pour 2023/24). Cf. 7. Modifications du périmètre de consolidation.

⁽²⁾ Le poste « Autres » comprenait, au 30 septembre 2023, les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeurs sur les stocks, les créances commerciales et les autres créances.

⁽³⁾ Cf. 7. Modifications du périmètre de consolidation.

⁽⁴⁾ Cf. 9. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe.

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires abrégés

1. Base de présentation et déclaration de conformité

La SA Colruyt Group (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés pour la période de présentation, clôturée au 30 septembre 2024, couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés couvrent la période du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024 inclus et ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 6 décembre 2024.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés sont établis conformément au International Financial Reporting Standard IAS 34 « *Information financière intermédiaire* », comme adopté par l'Union européenne. Ils ne comportent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2023/24.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale. Il est possible qu'à la suite d'arrondis, le total de certains chiffres dans les tableaux ne corresponde pas aux chiffres des résumés principaux ou entre les différentes notes.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2023/24, tels que publiés en juin 2024, à l'exception des modifications suivantes.

Les normes (amendées) et modifications suivantes s'appliquent à Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2024 :

- IFRS 16 (Amendement), « *Passif locatif dans une transaction de cession-bail* » ;
- IAS 1 (Amendement), « *Présentation des états financiers – Classification de passifs* » ;
- IAS 7 et IFRS 7 (Amendement), « *Informations à fournir – Ententes de financement de fournisseurs* » ;

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'effet significatif sur les présents états financiers consolidés intermédiaires abrégés.

Les normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour Colruyt Group et qui ne seront d'application qu'après le 31 mars 2025, n'ont pas été appliquées anticipativement par le groupe :

- IAS 21 (Amendement), « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2025) ;
- IFRS 18 (Nouvelle norme), « *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2027) ;
- Amendements à l'IFRS 9 « *Exigences de classement et d'évaluation* » et à l'IFRS 7 « *Informations à fournir* » (d'application à partir du 1^{er} janvier 2026) ;
- IFRS 19 « *Filiales sans responsabilité publique : informations à fournir* » (d'application à partir du 1^{er} janvier 2027).

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore applicables à Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3. Secteurs opérationnels

Ces dernières années, Colruyt Group a adapté sa structure juridique afin de mieux correspondre aux quatre domaines clés de sa stratégie à long terme : « Food », « Santé et Bien-être », « Non-Food » et « Énergie ». La société mère, la SA Colruyt Group, est au service de l'ensemble de ces domaines de spécialisation, les met en lien en vue de créer et d'exploiter des synergies, assure une gestion optimale et efficace et aide à réaliser les objectifs à long terme du groupe.

Dans ce cadre, avant la fin de l'exercice 2024/25, la structure juridique de Colruyt Group fera l'objet d'un nouvel ajustement par lequel la SA Colruyt Group apportera sa participation dans la société Colruyt Food Retail SA et les filiales y afférentes à la SA Ahara. En raison de cette réorganisation juridique interne, les comptes annuels statutaires de la SA Colruyt Group pour l'exercice 2024/25 devraient comprendre un produit unique d'environ EUR 2 milliards sans impact sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Les secteurs opérationnels ont été revus sur cette base :

- Le secteur « Food » comprend différentes enseignes alimentaires et vend directement aux (grands) consommateurs par le biais de ses propres magasins et en ligne (commerce de détail). Par ailleurs, il livre à des entrepreneurs indépendants, des clients professionnels, des grossistes et d'autres entreprises (activités de commerce de gros, de foodservice et de production Food).
- Le secteur « Santé & Bien-être et Non-Food » se compose des domaines « Santé et Bien-être » et « Non-Food » et comprend les activités de Newpharma, Jims, The Fashion Society et Bike Republic.
- Le dernier secteur « Activités de groupe, Real Estate et Énergie » se compose du domaine « Énergie », mais aussi des services de soutien (tels que l'IT, les services techniques, les services numériques, etc.), des services corporate et des services immobiliers. Ces services soutiennent principalement les autres domaines de spécialisation.

Les informations sectorielles ci-après sont donc adaptées sur la base de la révision précitée des secteurs opérationnels. Par conséquent, les chiffres comparatifs concernés ont également été revus.

En tant que Chief Operating Decision Maker (CODM), le CEO suit les performances des différents secteurs.

Le résultat des différents secteurs est évalué par le résultat d'exploitation (EBIT), calculé conformément aux méthodes comptables significatives. Le résultat financier net, les impôts sur le résultat et la quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ne sont pas suivis par secteur. Aucun actif ou passif n'est présenté par secteur au CODM. Les transactions entre entités légales se font dans des conditions de pleine concurrence.

Le chiffre d'affaires de Colruyt Group est soumis à des fluctuations saisonnières et varie sur la base des spécificités propres à chaque secteur. Dans le secteur Food, le chiffre d'affaires augmente souvent les jours précédant Noël et Pâques.

Le résultat d'exploitation des services de soutien du groupe est alloué aux autres secteurs sur la base des services sollicités. Le secteur « Activités de groupe, Real Estate et Énergie » présente les investissements et les charges d'amortissement des investissements qu'il réalise pour les services aux autres secteurs.

Les domaines « Santé et Bien-être » et « Non-Food » sont regroupés au sein du secteur « Santé & Bien-être et Non-Food » étant donné qu'ils ne répondent pas aux seuils quantitatifs et présentent des caractéristiques économiques similaires. Ces deux domaines comprennent des activités de commerce de détail et opèrent principalement en Belgique.

Le domaine « Énergie » comprend uniquement la participation dans Virya Energy (prise selon la méthode de mise en équivalence). Ce domaine ne répond pas aux critères d'un secteur opérationnel et est inclus dans le secteur « Activités de groupe, Real Estate et Énergie » en tant que quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence.

	Food ⁽²⁾		Santé & Bien-être et Non-Food ⁽³⁾		Activités de groupe, Real Estate et Énergie		Éliminations		Colruyt Group	
(en millions EUR)	2024/25	2023/24	2024/25	2023/24	2024/25	2023/24	2024/25	2023/24	2024/25	2023/24
Chiffre d'affaires – externe	5.186,0	5.150,4	229,3	287,7	11,8	14,0	-	-	5.427,1	5.452,0
Chiffre d'affaires – interne	3,4	9,3	-	-	2,8	1,5	(6,2)	(10,8)	-	-
Chiffre d'affaires total	5.189,5	5.159,6	229,3	287,7	14,5	15,5	(6,2)	(10,8)	5.427,1	5.452,0
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	(4.910,3)	(4.860,6)	(209,1)	(262,4)	130,1	116,0	6,2	10,8	(4.983,2)	(4.996,3)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	(34,7)	(33,3)	(15,9)	(21,8)	(148,6)	(143,6)	-	-	(199,2)	(198,8)
Résultat d'exploitation (EBIT)	244,5	265,7	4,3	3,4	(4,0)	(12,1)	-	-	244,8	257,0
Résultat financier net									1,1	(12,1)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence					6,8	721,8			6,8	721,8
Impôts sur le résultat									(61,5)	(57,2)
Résultat de la période des activités non poursuivies ⁽⁴⁾									2,6	(12,6)
Résultat de la période									193,8	896,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles⁽⁵⁾	28,0	29,6	10,0	12,6	199,1	163,5	-	-	237,1	205,8

⁽¹⁾ Les charges d'exploitation comprennent à la fois le coût des marchandises vendues et les coûts opérationnels.

⁽²⁾ La période 2024/25 comprend 6 mois de résultats de Degrenne Distribution et de Comarché, tandis que la période de présentation 2023/24 ne comprend que 3 mois de résultats de Degrenne Distribution (depuis juillet 2023) et ne comprend pas de chiffres de Comarché.

⁽³⁾ Durant la période 2023/24, 9 mois de résultats de Newpharma ont été comptabilisés en raison d'une prolongation de l'exercice, tandis que la période actuelle 2024/25 comprend 6 mois de résultats de Newpharma. Pour ce qui est de The Fashion Society, seuls 4 mois de résultats sont comptabilisés durant la période 2024/25, contre 6 mois pour la même période de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Cf. 7. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

⁽⁵⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, les droits d'utilisation et les modifications de la méthode de consolidation.

Le tableau suivant présente l'ensemble de l'exercice 2023/24 après la révision des secteurs opérationnels :

	Food ⁽²⁾	Santé & Bien-être et Non-Food ⁽³⁾	Activités de groupe, Real Estate et Énergie	Éliminations	Colruyt Group
(en millions EUR)	2023/24	2023/24	2023/24	2023/24	2023/24
Chiffre d'affaires – externe	10.273,0	547,5	24,2	-	10.844,7
Chiffre d'affaires – interne	25,9	-	-	(25,9)	-
Chiffre d'affaires total	10.298,9	547,5	24,2	(25,9)	10.844,7
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	(9.700,5)	(506,8)	229,6	25,9	(9.951,7)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	(88,9)	(40,1)	(294,2)	-	(423,2)
Résultat d'exploitation (EBIT)	509,6	0,6	(40,3)	-	469,8
Résultat financier net					(3,0)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence			709,1		709,1
Impôts sur le résultat					(104,3)
Résultat de la période des activités non poursuivies ⁽⁴⁾					(20,9)
Résultat de l'exercice					1.050,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles⁽⁵⁾	56,4	22,7	353,9	-	433,1

⁽¹⁾ Les charges d'exploitation comprennent à la fois le coût des marchandises vendues et les coûts opérationnels.

⁽²⁾ Durant la période 2023/24, 9 mois de résultats de Degrenne Distribution (depuis juillet 2023) et 1 mois de résultats de Comarché (depuis mars 2024) ont été comptabilisés.

⁽³⁾ Durant la période 2023/24, 15 mois de résultats de Newpharma ont été comptabilisés en raison d'une prolongation de l'exercice.

⁽⁴⁾ Cf. 7. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

⁽⁵⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, les droits d'utilisation et les modifications de la méthode de consolidation.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024/25, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 237,1 millions. Pendant le premier semestre de l'exercice comparatif, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 205,8 millions.

Les investissements de Colruyt Group portent principalement sur la construction de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, l'expansion de la capacité de production axée sur l'intégration verticale et de la capacité logistique en Belgique, sur l'automatisation, l'innovation, les programmes de transformation numérique et l'efficacité énergétique.

L'information géographique est la contribution à Colruyt Group des différents pays dans lesquels les entités sont situées ; toutes les entités de Colruyt Group y sont incluses.

	Belgique		France		Autres		Total	
(en millions EUR)	2024/25	2023/24 ⁽¹⁾	2024/25	2023/24 ⁽¹⁾	2024/25	2023/24 ⁽¹⁾	2024/25	2023/24 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4.868,5	4.941,9	516,7	468,4	42,0	41,7	5.427,2	5.452,0
Actifs non courants ⁽²⁾	3.093,4	3.004,0	331,8	332,7	60,6	59,0	3.485,8	3.395,6

⁽¹⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 7. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

⁽²⁾ Les actifs non courants se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des autres créances (>1 an).

4. Chiffre d'affaires

(en millions EUR)	Résultat de la période		Résultat de l'exercice
	2024/25	2023/24 ⁽¹⁾	2023/24 ⁽¹⁾
Food	5.186,0	5.150,4	10.273,0
Commerce de détail (Retail)	4.379,4	4.441,4	8.806,3
<i>Colruyt Belgique et Luxembourg</i> ⁽²⁾	3.437,8	3.503,8	6.943,7
<i>Okay, Bio-Planet et Cru</i>	577,8	572,3	1.146,2
<i>Colruyt France et DATS 24 France</i>	363,7	365,4	716,4
Commerce de gros ⁽³⁾	635,2	563,3	1.166,7
Foodservice	157,3	131,7	273,2
Production Food	14,1	13,9	26,9
Santé & Bien-être et Non-Food	229,4	287,7	547,5
Santé et Bien-être ⁽⁴⁾	111,7	132,1	244,0
Produits Non-Food ⁽⁵⁾	117,7	155,5	303,5
Activités de groupe, Real Estate et Énergie	11,8	14,0	24,2
Autres activités	11,8	14,0	24,2
Chiffre d'affaires total Colruyt Group	5.427,2	5.452,0	10.844,8

⁽¹⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies et de la révision des secteurs opérationnels. Cf. 7. Modifications du périmètre de consolidation et 3. Secteurs opérationnels pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

⁽²⁾ Y compris le chiffre d'affaires de Comarché.

⁽³⁾ La période 2024/25 comprend 6 mois de résultats de Degrenne Distribution tandis que la période 2023/24 ne comprend que 3 mois de résultats de Degrenne Distribution (depuis juillet 2023).

⁽⁴⁾ Durant la période 2023/24, 9 mois de résultats de Newpharma ont été comptabilisés en raison d'une prolongation de l'exercice, alors que la période actuelle 2024/25 comprend 6 mois de résultats de Newpharma.

⁽⁵⁾ La période 2024/25 comprend 4 mois de résultats de The Fashion Society tandis que la période 2023/24 comprend 6 mois de résultats de The Fashion Society.

5. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence, s'élevait à 25,0%.

Les règles du deuxième pilier du modèle visent à examiner l'impôt supporté par les grandes multinationales par juridiction au regard d'un taux d'imposition minimum de 15 % et à retenir ce taux en guise d'impôt minimum. En tant que multinationale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à EUR 750 millions, Colruyt Group est soumis au Pilier Deux. La législation sur l'impôt minimum a été adoptée ou substantiellement adoptée en Belgique et dans un certain nombre d'autres juridictions où opère Colruyt Group. La législation s'applique à Colruyt Group à partir de l'exercice 2024/25.

Colruyt Group a évalué l'exposition potentielle aux impôts complémentaires du Pilier Deux dans les juridictions concernées et ne s'attend pas à une exposition significative. Au 30 septembre 2024, sur la base d'un calcul intermédiaire et de l'évaluation des dispositions transitoires des « régimes de protection » (de minimis, taux d'imposition effectif simplifié, exclusion de bénéfices liée à la substance), il a été estimé qu'aucune provision supplémentaire pour l'impôt sur les bénéfices ne devait être comptabilisée. Colruyt Group continuera à suivre l'évaluation et à l'affiner au fur et à mesure que la législation et les lignes directrices deviennent disponibles et que les activités se poursuivent.

Colruyt Group applique l'exception obligatoire et temporaire pour la comptabilisation et la présentation d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés, conformément aux règles du deuxième pilier du modèle.

6. Dividendes

Le 25 septembre 2024, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé pour l'exercice 2023/24 un dividende brut de EUR 2,38 par action, pour un montant total de EUR 297,0 millions. Ce montant comprend le dividende brut ordinaire de EUR 1,38 en complément du dividende intérimaire brut de EUR 1,00 par action qui a été payé le 22 décembre 2023. Le dividende brut ordinaire de EUR 1,38 par action a été mis en paiement le 1^{er} octobre 2024.

7. Modifications du périmètre de consolidation

7.1. Cessions de filiales

À la fin mars 2024, Colruyt Group a conclu un accord avec la direction de Supra Bazar en vue de la vente de 100% des actions de la SA Dreambaby. La transaction a été finalisée à la fin du mois de mai 2024. Depuis le 1^{er} juin 2024, Dreambaby n'est plus consolidée intégralement. Pour les deux premiers mois de l'exercice 2024/25, le résultat de la SA Dreambaby est présenté en tant que « résultat des activités non poursuivies ».

7.2. Activités non poursuivies

Au premier semestre 2024/25, le résultat de la période des activités non poursuivies comprenait un effet positif unique de EUR 2,7 millions.

Au premier semestre 2023/24, le résultat de la période des activités non poursuivies s'élevait à EUR -12,6 millions. Il se composait du résultat de DATS 24 (pour une période de deux mois), du résultat de Dreamland (pour une période de six mois), du résultat de Dreambaby (pour une période de six mois) et d'un certain nombre d'effets uniques à concurrence de EUR -0,6 million.

7.3. Regroupements d'entreprises

Il n'y a pas eu de modifications significatives du périmètre de consolidation à la suite de regroupements d'entreprises au cours du premier semestre 2024/25.

8. Transactions avec des parties liées

Il n'y a pas eu de transactions significatives avec des parties liées au cours de la période actuelle.

9. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

(en millions EUR)	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	-	-	11,1	11,1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Instruments de capitaux propres	252,5	-	14,3	266,8
Placements en titres à revenu fixe	17,6	-	-	17,6
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes	-	46,3	-	46,3
Actifs courants⁽¹⁾				
Dépôts à terme	-	-	-	1,7
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	619,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	705,7
Total actifs financiers au 30 septembre 2024	270,1	46,3	25,4	1.669,0
Passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,2	-	0,2
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Passifs non courants				
Obligation retail verte à revenu fixe	258,1	-	-	256,4
Prêts bancaires et autres prêts ⁽²⁾	-	230,3	-	230,3
Passifs courants⁽¹⁾				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	145,7
Dettes commerciales	-	-	-	1.282,6
Passifs de location au coût amorti	-	-	-	374,0
Total passifs financiers au 30 septembre 2024	258,1	230,5	-	2.289,3

	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	-	-	12,0	12,0
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,1	-	0,1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Instruments de capitaux propres	150,8	-	15,4	166,2
Placements en titres à revenu fixe	20,9	-	-	20,9
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes	-	48,2	-	48,2
Actifs courants⁽¹⁾				
Dépôts à terme	-	-	-	53,8
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	670,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	774,6
Total actifs financiers au 31 mars 2024	171,7	48,3	27,4	1.746,4
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Passifs non courants				
Obligation retail verte à revenu fixe	256,2	-	-	251,1
Prêts bancaires et autres prêts ⁽²⁾	-	269,2	-	269,2
Passifs courants⁽¹⁾				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	157,5
Dettes commerciales	-	-	-	1.406,1
Passifs de location au coût amorti	-	-	-	351,3
Total passifs financiers au 31 mars 2024	256,2	269,2	-	2.435,3

⁽¹⁾ Selon les estimations, la valeur comptable des actifs et passifs financiers courants évalués au coût amorti approche raisonnablement leur juste valeur en raison de la courte durée.

⁽²⁾ La juste valeur des emprunts bancaires et autres dettes à long terme est assimilée à la valeur nominale des prêts. Colruyt Group ne recourt pas à des modèles complexes pour déterminer leur juste valeur.

Au cours de cette période, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, pas de changement dans la classification des actifs et passifs financiers et pas de changement dans les techniques et paramètres d'évaluation appliqués, comme indiqué dans les états financiers consolidés les plus récents.

Au 30 septembre 2024, le montant total des passifs financiers s'élevait à EUR 2.289,3 millions (soit 34,7% du total du bilan) et se composait principalement de ce qui suit :

- Une obligation retail verte de EUR 250,0 millions avec un remboursement prévu en février 2028. Des coupons d'intérêt d'une valeur de EUR 10,6 millions sont payables annuellement ;
- Les prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts s'élèvent à EUR 363,6 millions et comprennent entre autres, au 30 septembre 2024, des financements à court terme pour un montant de EUR 36,8 millions (EUR 47,8 millions au 31 mars 2024) ;
- Les passifs de location de Colruyt Group s'élèvent à EUR 374,0 millions (dont EUR 351,6 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice actuel, contre EUR 351,3 millions (dont EUR 324,2 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice précédent. Les passifs de location sont comptabilisés à un taux d'intérêt fixe ;
- Les dettes commerciales s'élèvent à EUR 1.282,6 millions.

Le total des actifs financiers, hors trésorerie et équivalents de trésorerie, s'élève à EUR 963,3 millions au 30 septembre 2024 et se compose principalement de ce qui suit :

- Fonds monétaires pour un montant de EUR 252,5 millions (instruments de capitaux propres) ;
- Créances commerciales et autres créances pour un montant de EUR 619,9 millions.

Colruyt Group aspire à disposer à tout moment de suffisamment de lignes de crédit et d'instruments du marché des capitaux (dont les billets de trésorerie) en guise de réserve afin de limiter au maximum le risque de liquidité pour le groupe. Dans ce cadre, une facilité de crédit renouvelable engagée a été conclue avec un syndicat bancaire pour un montant de EUR 670 millions, aucun crédit n'ayant été tiré au 30 septembre 2024. Par ailleurs, Colruyt Group conserve différentes lignes de crédit bilatérales auxquelles il peut être recouru.

Colruyt Group utilise des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de change, sans fins spéculatives.

Au cours du premier semestre, il n'y a pas eu de changement significatif relatif aux autres risques liés aux instruments financiers par rapport aux informations fournies dans les états financiers consolidés les plus récents.

10. Passifs éventuels

Il n'y a pas eu de changement significatif au niveau des actifs et passifs éventuels par rapport au 31 mars 2024, comme détaillé à la note 28. de notre rapport annuel 2023/24.

11. Événements postérieurs à la date de clôture

Rachat d'actions propres

Au premier semestre 2024/25, 1.234.093 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 53,7 millions. À l'issue de la période (jusqu'au 6 décembre 2024 inclus), 852.434 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 36,2 millions.

Au 6 décembre 2024, Colruyt Group détenait 4.289.895 actions propres, soit 3,37% du nombre total des actions émises.

Le Conseil d'administration a décidé de détruire 3.000.000 d'actions propres. Elles seront détruites durant la seconde moitié du mois de décembre.

Delitraiteur

Le 23 octobre 2024, Colruyt Group est parvenu à un accord concernant l'acquisition de 100 % des actions de la SA Delitraiteur (« Delitraiteur »), qui fait partie du groupe Louis Delhaize. En tant que distributeur belge, Colruyt Group pourra ainsi poursuivre sa croissance et le développement d'une offre axée sur la commodité pour les clients. Cette acquisition s'inscrit donc dans les objectifs stratégiques du groupe. La transaction est soumise à l'approbation de l'Autorité belge de la concurrence (ABC).

Sa finalisation, et donc l'intégration dans les chiffres consolidés de Colruyt Group, est attendue au premier trimestre 2025. Le groupe ne prévoit pas d'effet significatif sur le résultat d'exploitation et le résultat net.

NRG

Colruyt Group a conclu un accord en vue de l'acquisition de 40 clubs de fitness belges de NRG. NRG sera intégralement consolidée dans les chiffres consolidés de Colruyt Group.

Aucun impact significatif n'est attendu sur le résultat d'exploitation et le résultat net.

Autres

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

12. Déclaration des personnes responsables

Stefan Goethaert, CEO, et Stefaan Vandamme, CFO, déclarent au nom et pour le compte de la société qu'à leur connaissance :

- les états financiers consolidés intermédiaires abrégés, établis conformément au International Financial Reporting Standard IAS 34 « *Information financière intermédiaire* » telle qu'adoptée par l'Union européenne, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la SA Colruyt Group et des sociétés reprises dans la consolidation ;
- le rapport financier intermédiaire sur les états financiers consolidés intermédiaires donne un aperçu fidèle des informations requises en vertu de l'article 13 §5 et §6 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

13. Définitions

Pour une description des définitions, nous vous renvoyons à la partie « Rapport financier » du rapport annuel 2023/24.

Hal, le 5 décembre 2024

Stefan Goethaert
CEO

Stefaan Vandamme
CFO

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
Kouterveldstraat 7B 001
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire sur l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires abrégés pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière de Colruyt Group SA arrêté au 30 septembre 2024 ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé, de l'état consolidé intermédiaire abrégé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres et de l'état consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« les états financiers consolidés intermédiaires abrégés »). L'organe d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires abrégés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires abrégés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Belezen vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR/Bruxelles - RPR/Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0059
*handelend in naam van een vennootschap/afzessend au nom d'une société
A member firm of Ernst & Young Global Limited



Rapport du commissaire du 10 décembre 2024 sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée de Colruyt Group SA pour la période de six mois clos le 30 septembre 2024 (suite)

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers consolidés intermédiaires abrégés ci-joints pour la période de six mois close le 30 septembre 2024 n'ont pas été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Diagem, le 10 décembre 2024

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
représentée par

eef.naessens
Digitally signed by eef.naessens
DN: cn=eef.naessens,
email=eef.naessens@be.ey.com
Date: 2024.12.10 10:44:25
+01'00'

Eef Naessens*
Partner
*Agissant au nom d'une SRL

25EN0131